Hier, vers quatre heures du soir, un maréchal-des-logis fourrier du 13e d'artillerie passait avec plusieurs hommes de să batterie sur le boulevard de la Moselle, à Lille, lorsqu'arrivé derrière le Jardin zoologique, il entendit des gémissements venaut de la direction du fossé qui clòt le jardin. — Il s'approcha aussitôt et vit un homme qui se débattait dans l'eau. — Aidé des autres soliats, il le retira à demi-asphixié et le fit transporter au poste de la porte de Béthume où le docteur Lingrand, mandé en toute hâte, lui prodigua des soins qui malheureusement démeurèrent inutiles, car le noyé mourut, une heure après, dans un cabapet voisin où M. Lingrand l'avait fait conduire. On a trouvé sur le bord un chapeau placé sur un parapluie et contenant dans l'inérieur un billet portant cette inscription: Kopp, rue des Pyramides, 28.

Des renseignements recueillis, il résul te, en effet, que le suicidéest bien le sieur Kopp rentier, domicillé à l'adresse indiquée. Ce malheureux donnait, depuis quelques temps, des signes d'aliénation mentale. — Après les constatations d'usage, il a été transporté à son domicile. Hier, vers quatre heures du soir, un ma-

Boulogne-sur-Mer. - Une néfaste journée que celle de dimanche, un terrible accident et deux

depuis nombre d'années à la pharmacie Du tertre, revenait d'un concert donné au Casino en l'honneur du préfet en tournée de conseil de révision avec un sieur Sauvage, fondeur, et sa famille. Ce dernier invita Déjardin a monter chez lui prendre un verre de vin. Mais au lieu de prendre du vin, Sauvage prit une bouteille contenant une composition chimique, connue sous le nom de glycérine oxydée, dont il fai-sait usage pour enlever les concrétions calcaires de ses chaudières. Déjardin avala son verre d'un seul coup et tomba comme foudroyé eu s'écriant : « Je suis perdu. » Ce malheureux garçon expirait ce matin à huit heures, après une nuit d'atroces souffrances.

une nuit d'atroces souffrances.

Mme Sauvage qui avait bu une partie du contenu de son verre est à toute extrémité; elle a été administrée, hier matin. Les trois autres personnes ne durent leur salut qu'à un violent haut-le-corps.

Violen naut-le-corps.

Dans la même journée, uu jeune homme, fils
d'un quincallier de la haute ville, ne pouvant
se résigner à subir la visite publique du couseil de révision, s'est échappé de la salle du conseil et, rentrant chez lui, il s'est fait sauter

Enfin, pour terminer cette lugubre journee e sieur Hugo Kober, âgé de appartenant à une très-honnête famille de Po en, s'est coupé le cou avec un rasoir dans un set, ses coupe le coa arec un lashi dan accès de delirium tremens, occasionné par l'abus des boissons alcooliques. Ce pauvre fou a accompli sen acte de désespoir avec une telle frénésie qu'il a été trouve la tête presque enèrement séparée du tronc

AUGHY-LEZ-HESDIN. — Dimanche soir, on a trouvé mort dans une étable dépendant de l'habitation de son père, Mariel Clébert, faiseur de bas à Fillièvres, un petit garçon de douze ans, Mariel Manassé. Cet enfant que l'on re-cherchait depuis onze heures du matin, et que l'on croyait dans le village, avait accroché un écheveau de coton à un métier déposé dans l'étable, et l'on ne sait comment il s'y est trouvé pendu et étranglé en jouant et sans pouroir appeler du secours.

MONTREUIL. - M. le procureur de la République de Montreuil vient d'être brutalement bilique de moitreuit vient detre un describent de révoqué par décret inséré à l'Officiel du 9 courant. Magistrat intègre et distingué, jurisconsulte instruit, M. Lesur, auquel on ne pouvait certes pas reprocher de s'être mêlé aux luttes ardentes de la politique, avait un tort, mais un tort impardonnable aux yeux des petits t neaux de no re cité : celui d'être conserva able aux yeux des petits tyran

et clérical. M. Lesur sera accompagné, dans sa retraite forcée, des sympathies respectueuses de toutes les personnes honorables de notre arrondisse-ment. (Montrenilloise.)

EPHEMÈRIDEROUBAISIENNE

EPHEMERIDE ROUBAIS (ENNE

15 Mai 1848. — Des ouvriers de Roubaix au
nombre d'environ 300 se portant au Jomicile
du Maire demandant du travail ou du pain. Ce
Magistrat était absent, ils se présentèrent chez
M. Jules Delerue, l'un des adjoints, qui parvint
à les apaiser. Ils se retirèrent sans commettre
aucus désordre ; mais on voyait qu'ils étaient
travaillés par des manceures occultes.
Le surlendemain mercredi soir, le bruit s'était
répandu qu'un certain nombre d'ouvriers,
excités par des individus venus de Lille, devaient, à la faveur de la nuit, se porter sur plusieurs établissements de filature et les dévaster.
Leur intention, disait-on, était de commencer
par désarmer la garde nationale. Des mesures
de précautions immédiatement prises déjouerent ces projets.

de precatuons immediatements prises adjus-rent ces projets.

On était aussi prévenu à Tourcoing de ces menées et des groupes d'ouvriers réunis dans la soirée paraissaient attendre des nouvelles de Roubaix. Des patrouilles circulèrent toute la nuit, et l'Ordre ne fut point troublé cette fois. (Indicateur de Tourcoing, 21 mai 1848.)

Etat-Civil de Roubaix DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 13 mai.—
Auguste Mouque, rue de Mouveaux, cour du
lapin noir, 4. — Alfred Salembier, aux 3 Ponts.
— Adolphine Pollyn, rue de Mouveaux, fort
Siœu, 17. — Marie Meyers, rue de la Guinguette. — Eugène Boquet, rue du Fort, 27. —
Henri Duquennoy, rue du Tilleul. — Léon Desquiens, Grande-Rue, 81. — Alphonse Campens,
rue Archimède, 77. — Héléna Ghestemme, rue
de Tourcoing.

de Tourcoing.

DECLARATIONS DE DÉGÉS DU 13 mai. —
Valentin Cardon, 5 mois, rue des LonguesHaies, cour Bonte, 6. — Clara Hanselin, 25 ans
dévidense, rue de la Croix, 57. — Saintaubert,
présenté sans vie, rue Decresme, 111. — Marie
Praet, 3 mois, rue des Fondeurs, 8. — Ebo,
présenté sans vie, rue des Anges.

Convois funèbres & Obits Les amis et connaissances de la famille DUPONT-CORNILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Archange-François-Joseph DUPONT, décédé à Roubaix, le 15 mai 1879, dans as 80e années, sont priés de considèrer le présent avis comme entenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGHLES qui seront chantées le vendredi 16 courant à 6 heures et denie, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le samedi 17 dudit mois, à 9 heures, en l'église du Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, chemin des Loups, par la rue de Lille.

COUR D'ASSISES DU NOILD Audience du 14 mai 1879

Ministère public: M. Pierron, avocat-général Ferdinand Baudrin, 29 ans, aiguilleur au chemin de fer d'Anzin, né à Wallers et dochemin de fer d'Anzin, né à Wallers et do-micilié à Denain, est accusé d'attentats à la pudeur commis sans violences sur des jeu-nes filles de 9 et de 6 ans, 4 témoins sont entendus. Cette affaire est plaidé à huis-

clos. M° Hattu assiste l'accuséqui est acquitté. Pierré-Louis Lefebvre, né à Bergues le 3 novembre 1882, domestique à Lille, ré-ond à une accusation de vols et abus de onfiance qualifiés commis en 1879, au préudice de la nommée Bourguel, domestique comme lui de M. Leblanc, propriétaire à

M. Maurice est chargé de la défense. Trois témoins comparaissent

Lefebyre est condamné à quatre ans de

prison.

La session est close par une affaire incendie volontaire de récoltes. François Aubèrt, né à Plainfaing Vosges, le 23 juillet 1839, journalier à Wavrin, est accusé d'avoir volontairement mis le feu à une meule de fourrages déposée dans une propriété non close.

Aubert est condamné à vingt ans de avaux forcés.

B Défenseur, M° Desespringalle.

AVIS AUX SOCIETES

Les Sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires et Réglements à la Maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 47), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux Editions du Journal de Roubaix et dans la Guzette de Tourcoin.

LETTRES MORTUAIRE ET D'OBIT à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, et dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien).

Belgique

 Un fait extrêmement grave a mis diman-che la ville d'Audenarde en émoi.

On sait qu'il existe dans les environs de cette ille un pelerinage renommé qui a lieu à la

chapelle de Keselaere vers cette époque Tous les soirs, vers cinq heures, et surtout le dimanche, la route de Keselaere est littéra-lement encombrée de monde. Dimanche la foule était énorme, le bourgmestre avait requis, pour maintenir l'ordre, l'assistance de deux g

mes. Tout se passait à merveille lorsque les gen-darmes aperçurent un soldat, en costume, auquel ils voulurent faire exhiber son congé, Le soldat, qui est originaire de la commune, s'y re fusa, tout en soutenant qu'il était en règle, ce qui fut, dit-on, confirmé par le garde-champé-tre, et ce qui, paraît-il encore, est exact. » Les gendarmes insistèrent et finirent par

procéder à l'arrestation du récalcitrant. Les amis de celui-ci, ses compagnons du village, prirent son pauti et l'arrachèrent aux mais des gendarmes. La foule, toujours curieuse s'amassa immédiatement à l'endroit de la lutte.

» Ce qui se passa ensuite n'est pas encore

onnu d'un manière exacte. » Ce qu'on sait, c'est que les gendarmes recurent du renfort, qu'ils furent bientôt quatre. puis six, et qu'à un moment, ils se mirent à sabrer la foule et déchargèrent à deux reprises leurs armes sur elle.

» Le recalcitrant fut repris, mais il y a au moins une vingtaine de blessés.

moins une vingtaire de piesses.

» On comprend l'émotion causée par ce grave événement. Les commentaires ne manquent pas, mais en l'absence de renseignements positifs, il est difficile de faire la part des responsabilités.

» L'instruction judiciaire établira probable

LE DÉRAILLEMENT DE BRUGES .- Jeudi matin vers onze heures, le train de marchandises N° 1703, dont plusieurs wagons étaient chargés de bœufs, quittait Bruges.

Arrivé le long du canal de Bruges à Ostende à proximité des Bassins, les wagons suivant de tender se détachèrent tout à coup, par suit un bris des attaches, déraillèrent d'une facon si malheureuse, que trois des wagons furent

si maineureuse, que trois des wagons furent précipités dans le canal. Il se produisit à ce moment un concert de cris discordants épouvantables.Les malheureux bieufs, enfermés dans les wagons, hurlaient, comme bien on le pense, se sentant noyés dans

re cercueil énorme, sans pouvoir en briser les parois, malgré tous leurs efforts. Les secours furent organisés immédiatement; es ouvriers des bassins, munis des outils néessaires, sauvèrent une partie du bétail, tan

dis que le reste était complétement noyé. Quant aux dégats matériels, ils sont relati-

ement peu importants, dit-on. - VOL AU NARCOTIQUE. - Un habitant de Mi-cheroux était venu mardi à Liége recevoir, chez un notaire, une somme de 9,000 fr. Pour retour ner chez lui, il avait pris le train à la station de Centre. Trois messieurs étaient entres dans le même compartiment, avaient comme lui changé de convoi aux Guillemins et s'étaient trouvés avec lui dans une voiture du train de Herve. Une conversation s'était bientôt établie les voyageurs. L'un d'eux raconta qu'il venait de Tongres, ou ilavait consulté un médecin qui lui avait remis une flole coutenant un médicament : Sentez donc, dit-il à ses compagnor la singulière odeur! et il passa'successivement la flole sous le nez. Le voyageur, porteur des 9,000 francs ne tarda pas à s'endormir sous l'influence d'un narcotique énergique qu'il venait de respirer et dans cet état, fut de de l'argent qu'il portait, de sa montre et de sa chaîne. Les trois compagnons descendirent à Beyne, après avoir attaché à la ganse de son chapeau un billet de parcours pour Herve ; en sorte que le garde-convoi laissa sommeiller tranquillement la victime de ce vol audacieux. Ce n'est qu'à Herve qu'elle s'aperçut qu'elle

était dépouillée. Le Bien Public nous apprend qu'il y a quel-Le Bien Public nous apprenn quas ques mois M. le grand inspecteur Laurent a faith dans une école communale de Gand et y a adressé à son jeune auditoire une allocution

Le sujet de ce sermon laïque et obligatoire, même pour les élèves catholiques, était assez inoffensif en apparence. M. Laurent crututile de prémunir les enfants les écoles contre le danger de manger trop de

Il y a quelque temps, raconte-t-il, j'ai voyagé en chemin de fer avec un médecin qui m'a dé-crit en temps fort vifs les inconvénients de l'a-

ic, à l'avenir, n'achetez plus de noix mais prenez des livrets de la caisse d'épar

En épargnant, on devient propriétaire, on de vient électeur. Lorsque vous serez électeurs pour qui voterez-vous, mes enfants ? Pour les

pour qui voterez-vous, mes enfants? Pour les libéraux, n'est-ce pas, et non pour les catholiques, nos ennemis, les ennemis de notre ville, qui voudraient crétiniser le monde, etc., etc. (On devine ce que peut débiter sur ce thème un homme en proie au libéralisme). MANIAQUE Le père Laurent parti, l'instituieur n'eut garde de laisser se perdre d'aussi précieux enseignements et il ordonna à ses él ves de résumer sous forme de lettre à un ami les conseils qu'ils venaient d'entendre.

Voici la traduction d'une de ces lettres:

« Cher ami,
» Je vais vous raconter une chose que je ne » Je vais vous raconter une chose que je ne puis taire. M. Laurent est venu la semaine dernière visiter notre école. Il nous a dit qu'un jour il a voyagé avec un médecin qui lui a dit que la noix reuferme un poison. C'est pourquoi il nous recommanda de ne pas nous adonner aux noix, mais il insista surtout sur l'épargne. Il nous dit que pour devenir électeur il faut payer 40 fr. Lorsque je serai plus âgé je deviendrai aussi électeur, mais je voterai pour les libéraux, car ce sont ces stupides calotins qui vondraient detruire notre ville. dimanche avec une vingtaine d'élèves une fête

d'artifice en l'honneur des libéraux. J'espère que vous y prendrez part également.» Voici comment, même sous le régime de la loi de 1842, on initie l'enfance aux luttes de la libre-pensée contre l'Eglise! Voilà comment ou transforme nos écoles en « pépinières de libéraux !»

sera-ce donc lorsque la loi Vanhumbéeck aura détruit les dernières barrières qui con-tiennent encore le prosélytisme gueux dans l'enseignement primaire ?...

Nous laissons la réponse à tout homme de ne foi! (Courrier de l'Escaut bon sens et de boi

FAITS DIVERS

Les épbux Moncourier, fabricants de parapluies, à Poitiers, faisant de mauvaises affaires, résolurent de se suicider. Ils se renf-ermè rent chez eux et allumèrent deux re-chauds remplis de charbon qu'ils placèrent près de leur lit et se couchèrent en se di-sant adieu.

sant adieu.

Les heures s'écoulèrent sans que rien pût donner l'éveil aux voisins, lorsqu'on entendit un grand bruit et une porte s'ouvrir avec fracas. En même temps, on vit apparaître la femme Moncourier, pâle. le visage tout décomposé; elle tomba inanimée dans les bras de celui qui était venu le premier à sa rencontre.

mier à sa rencontre.

Mime Mon courier, dans les premières convulsions, avait roulé à terre ; elle était tombée sur un brasier et s'était fait une forte brûlure à la jambe. L'instinct de la conservation l'avait poussée à ouvrir la porte de sa chambre. Quant au mari, il était mort,

nort. Le tribunal de commerce a déclaré la ame Mon courier en état de faillite. La malheureuse femme a déclaré que tôt ou tard elle se suiciderait.

- Une horrible catastrophe est arrivée ier sur le territoire de Culey, près de Bar-

hier sur le territoire de Guley, près de Barle-Duc.

M. l'abbé Lelièvre. curé d'Erize-Saint-Didier, qui avait enmené à l'hermitage Sainte-Geneviève plusieurs de ses paroissiens,
faisait une promenade en bâteau sur le lac
avec quatre jeunes filles, lorsque la barque
chavira. Comme aucune des personnes présentes ne savait nager, on retira au bout
de quelques heures les cinq cadavres de
ces malheureux.

— Un jeune homme, en chassant mardi
matin les moineaux, à Gayraut, à vingt mi-

— Un jeune homme, en chassant mardi matin les moineaux, à Gayraut, à vingt mi-nutes de Nice, a découvert au pied de la montagne, sous un olivier, deux cadavres. Ces cadavres sont ceux de deux Alie-mands, deux hommes appartenant, s'il faut s'en rapporter à leurs vétements, à la classe aisée de la société. Ils étaientéloignés l'un de l'autre de quel-ques pas. Leur mort est le résultat non pas d'un crime, mais d'un double suicide pré-médité.

médité.

A leurs pieds, gisaient deux revolvers.
L'un de ces malheureux a été frappé au front, alors qu'il avait son chapeau sur la tête; la balle a, en effet, troué la coiffure, qui se trouve intacte par derrière, ce qui prouve que le plomb est resté dans la bolte osseuse.

osseuse.

Dans le chapeau du second, on a trouvé une lettre où le suicidé explique que sa mort a un motif particulier, mais qu'elle ne doit, en aucun cas, être attribuée a des desagréments d'argent ou à des pertes au ju Ces individus étaient en outre munis ordes, ce qui semblerait indiquer que le

geme de mort auquel ils devaient succom-ber n'a été arrêté que sur le terrain même. Sur l'un d'eux, on a trouvé un passeport au noin de Ferdinand Moerke, âgé de vingt-deux ans, domicilié à Stuttgard. L'autre est inconnu.

Logogriphe

Je règne dans le cœur des bergers et des rois, Et l'univers sans peine obéit à mes lois. Je peux, de mes six pieds combinant l'assem-

Je peux, de mes six pieds combinant l'assem-Varier à plaisir mes traits et mon visage.

On rencontre d'abord ce tissu précieux;
D'un insecte changeant ouvrage industrieux;
Un funeste métal, des avares l'idole;
Cet oiseau qui jadis sauva le Capitole;
Uns fleur tendre objet des baisers du Zéphyr,
que le même soleil voit éclore et mourir ;
Cet arbrisseau rampant dont la tige docile,
Façonnée avec arl, devient un meuble utile;
Le mortel envié, qui, sur le trône assis,
Peut-être bieu des fois est rongé de soucis;
Du colon malleureux, l'espoir et la richesse;
Deux notes de musique, un pape, une déesse;
Ce qui rend à nos corps la force et la vigueur,
Et des sens énervés ranime la langueur;
Un légume, une ville, un présent de Pomone;
Ce langage commun que la nature donne;
Une rivière, un fleuve, un dieu rempli d'appas,

Oni tonjours de Vénns accompagne les pipes, Et voltige en riant sur des lévres de rose ps, Et voltige en riant sur des lévres de rose ps, Le tapis de gazon qu'une eau féconde arrose ; Un breuvage flatteur avec son aprête Que l'art industrieux offre à la volupté; Un nom fait pour les rois; la victime trem-

Que le vautour enlève et dévore sanglante ; Enfin, le temps paisible où les jeux tour à Viennent nous consoler de l'absence du jour O toi qui dans ton cœur bien souvent m'as vu Lecteur, encore deux mots, et tu vas me co

J'annonce les honneurs, la gloire, les plaisirs; Et de tous les mortels je flatte les désirs; Au plus infortuné je promets un miracle; Au plus infortuné je promets un miracle; Et bientòt il s'endort sur la foi de l'oracle; Mais, avec son flambeau, la triste Vérité Des ombres de l'erreur perce l'Obscurité; Alors de mes discours il connaît le men-

Et pleure en s'éveillant la perte d'un beau Les mots du Logogriphe d'hier sont: Etoile, Eole, Oïlée, Io, île, lit, ilote, lie, loi, lot, étite, toile, tôle, étole.

NOUVELLES DU MATIN

La Commission des tarifs de douanes Paris, 14 mai, 7 h. soir.

La Commission des tarifs de douanes a entendu aujourd'hui, M. Tirard, ministre du commerce, sur l'interprétation des articles 4 et 3 du projet de tarif général.

La Commission voulait savoir si les relèvements de 24 et 50 0/0 signalés dans deux articles devaient se cumuler dans un total de 0,74 centimes.

Le ministre a déclaré que tel n'était pas

son sentiment. MM. Rouvier et Richard Waddington ont

pris part à la discussion. Pendant la discussion, M. Lebaudy a été pris d'une hémorrhagie qui a nécessité les soins de son collègue M. Mahy. Pétition des ouvriers Lillois

Les délègués ouvriers Lillois ont déposé dans la matinée au Palais-Bourbon une pé-tition demandant le relèvement des tarifs. La mème pétition a été remise hier à M. Martel président du Sénat.

La Commission du budget

La Commission du budget
Versailles, 14 mai, 9 h. 15, soir.
Malgré les observations de M. Goblet, la
Commission du budget a maintenu presque toutes les réductions se rapportant au
budget de la justice, afin de mettre M. Le
Royer en demeure d'opérer les réformes et
les réductions dans le personnel qui sont
demandées depuis longtemps.
M. Goblet a obtenu le maintien de pluseurs crédits affectés au budget de la
Légion-d Honneur.

1 1 32

NOUVELLES DU SOIR

Commission du Budget

Commission du Budget

La Commission du budget s'est réunic hier à 3 heures, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.

Elle a entendu et approuvé le rapport de M. Moirot sur le budget de la Légion d'honneur, rapport qui avait dù être modifié en raison de critiques dirigées par son auteur, contre le grand chancelier M. le général Vinoy, et que la Commission avait jugées trop vives. Le traitement du général Vinoy, a subi une réduction de 10,000 francs, et la Commission a exprimé le vœu que les établissements d'instruction qui dépendent de la Légion d'honneur, fussent à l'avenir placés sous la direction du ministère de l'instruction publique, et que l'enseignement fut confié à un personnel laique. Il s'agit, on le sait. des établissements d'Ecouen et de saint-Denis.

La Commission a entendu ensuite les observations de M. René Goblet, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice, sur le budget de ce département. M. Globet a demandé que la commission ne diminue aucun crédit, afin de laisser à la Chambre le soin de résoudre ces questions lorsque le projet de reforme judicairs du garde des sceaux sera soumis à ses délibérations.

La Commission n'en a pas moins pensé que certaines réductions dont le totals'élève à 100,000 francs coviron, doivent être opérées.

100,000 francs environ, doivent être oi rées.
Ces réductions portent sur le personnel des cours et tribunaux; nous en avons fait connaître précédemment l'Etat.
La Commission du bubget entendra vendredi le rapport de M. Varambon.

Informations politiques

M. Pascal Duprat convoquera pour mer-credi prochain la commission des canaux et voies navigables. Elle entendra dans cette séance le rapport de M. Deusy sur le projet de création d'un canal du Nord à Paris, qui est réclamé depuis longtemps par toute la région du Nord en vue prin-cipalement du transport à meilleur marché des charbons.

Les bureaux des gauches du Sénat sont

Les oureaux des gauches au senat sont convoqués pour aujoud'hui, à une heure, à Versailles. L'objet de la réunion est de désigner le candidat aux fonctions de secrétaire en remplacement de M. Beraldi, qui n'a pas

Le Siècle croit savoir que, cette fois, le choix des bureaux des gauches se portera sur M. Labiche, sénateur républicain d'Eure-et-Loir.

Le ministre des beaux-arts va déposer sur le bureau de la Chambre une demande do crédit suppémentaire, destiné àcouvrir les frais d'acquisition par l'Etat des décors de l'Odéon de manière à ce que l'Etat puisse traiter librement pour la concession du privilège de ce theâtre, sans être embarrassé par cette question accessoire.

Ctémeneceau a remis au président de la République deux pétitions réclamant l'am-nistie de Blanqui et de Louis Michel. La première de ces pétitions a été en-voyée par un groupe de citoyens de Mar-seille et la seconde par un groupe de ci-lovens de Cette. ovens de Cette.

On lit dans le même journal :

« Monsieur Lockroy adressera samedi
une question su ministre des cultes, au
sujet des agissements du clergé de l'arron-

issement d'Aix.

Notation de la Francisco de la Constitución de la Con » Nous sommes en me-ure d'annoncer que le ministère sera également interpellé par un membre de l'extrème-gauche, sur a manière dont il a applique la loi d'am-

La Marseillaise publie la teneur d'un projet d'adresse au genéral Garibaldi qui a été adopté par le groupe parisien de la So-ciété l'Alliance Laline, dans une réunion te-nue le 12 mai.

M. Girerd, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et du commerce, quittera Paris vendredi prochain pour se rendre à Bourges, où il assistera dimanche à fa distribution des récompenses du coners agricole ouvert depuis dimanche der

Allemagne Berlin, 14 mai. Le Chancelier de l'Empire a présenté, au Conseil fédéral, le projet de loi modifiantla constitution et l'administration de l'Alsace-Leggique

Le projet de loi, qui contient vingt arti-Le projet de loi, qui consient vingt ac cles, porte qu'un tiouverneur, résidant à Strasbourg, sera nommé par l'Empereur, pour exercer le pouvoir gouvernemental, Le gouverneur prend la place du Chancelier de l'Empire.

Les pouvoirs extraordinaires, confiés jusqu'à présent au Président supérieur, sont

qu'a present au President superieur, sont transmis au Gouverneur. La division de la chancellerié de l'Empire qui est chargée des affaires concernant l'Al-sace-Lorraine, et la présidence supérieure de Strasbourg sont suprimées.

ue straspourg sont suprimées.
Un ministère, composé de plusieurs départements et siégeant à Strasbourg, sera constitué en Alsace-Lorraine.
Les fonctions de président du Conseil des ministres seront confiées à un secrétaire d'Etat qui contresignera tous les décrets du gouvernement et aux les manues desire et

gouvernement et aura les mêmes droits et

gouvernement et aura les mêmes droits et a même responsabilité ministérielle que ceux du suppléant actuel du Chancelier de l'Empire.

Il sera institué un conseil d'Etat chargé de donner son avis sur les projets de loi et de discuter les autres questions soumises à son examen var le Gouverneur.

Le conseil d'Etat aura pour membres: le général commandant le 15° corps d'armée, le secrétaire d'Etat, les autorités supérieures du pays et sept autres membres éius, chaque fois, pour trois ans. Il sera préside par le gouverneur.

Le nombre des membres de la commission d'Alsace-Lorraine sera porté à 38.
Pour que l'Alsace-Lorraine soit représentée au Conseil fédéral dans la discussion des lois de l'Empire, la commission d'Alsace-Lorraine élira, pour trois ans, un délégué qui devra être accepté par l'Empereur, et qui aura voix consultative au Conseil fédéral.

Le nombre des voix délibératives de cette

Petite Bouse du 14. mai. 79.30. 15 0/0, 113,72 1/2, 71 1/4. — Italien, 79.30. Turc, 11,35. — Banque Ottom. 895.25. — Egypte, 201,87. —Florin 68, 68 1/8. — Russe 88 13/16. — Hongrois, 81 3/4, 7/8. Marché ferme. Peu animé.

DERNIÈRE HEURE

La grève de Lyon Lyon, 15 mai 2 h. La grève des tisseurs en soie est termi-née. La maison Joubert-Oudras a remis en vigueur les tarifs de 1869.

Nominations judiciaires
Paris, 15 mai.
L'Officiel publiera demain plusieurs décrets contenant 26 nominations près des cours et tribunaux, et 90 nominations de juges-de-paix et suppléants. Conseil des Ministres.

Conseil des Ministres.
Versailles, 15 mai, 4 h. 30 s.
Une réunion du cabinet a eu lieu dans la
matinée sous la présidence de M. Waddington.

Examen du projet de loi
relatuif à la recherche de la paternité.
Les bureaux du Sénat ont nommé une

Les bureaux du Sénat ont nommé une commission d'examen de la proposition de oi qui autoriserait la recherche de la pa-ernité. La majorité de la commission a cecepté la proposition sous réserve qu'il erait apporté des modifications à la légisation existante concer i la possession d'état.

M la possession d'état. — Sont eius MM. Cathie, Fournier, Tribière, Cazot et Tailhaul. Pétitions contre le projet Ferry. La commission du Sénat chargée d'exa miner les pétitions contre le projet Ferry nommé président : M. Peyrard, secrétaire M. Demole.

Colportage

La commission du Sénat, sur le colpor-lage, a nommé : président, M. Leblond; se-rretaire, M. Labiche.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Service télégraphique particulier

Séance du 15 Mai 1879 Présidence de M. GAMBETTA.

Avant la séance

Avant la séance
Une grande animation règne dans les
couloirs de la Chambre.
On assure que l'interpellation Lockrey
sur la politique générale ne viendra que la
semaine prochaine.
M. Lockroy veut auparavant question
ner M. Lepère, ministre de l'intérieur, sur
la mesure qu'il compte prendre envers le
clergé de l'arrondissement d'Aix.
La séance
La séance publique s'ouvre à 2 heures.
M. PIERRE LEGRAND, député du Nord, dépose sur le bureau de la Chambre une pétition signée de 28.000 ouvriers du Nord et
demandant le relèvement des tarifs douaniers.
L'urgence est déclarée pour la demande

niers
L'urgence est déclarée pour la demande de crédit en faveur de l'île de la Réunion.
M. Gasté dépose une proposition de loi relative à la liberté de l'enseignement.
La Chambre passe ensuite à la 1re délibération sur le projet de loi précédemment adopté par le Sénat et relatif au service d'état-major.

etat-major. La Chambre clôt la discussion générale du projet sur l'état-major.

M. Langlois dépose son rapport sur le budget de la guerre.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier) Séance du 15 mai 1879.

l'residence de M. MARTEL.

Avant la séance Avant la séance
Les gauches et les droites du Sénat s'acordent pour porter M. Glément comme
cerétaire en remplacement de M. Béraldi.
L'interpellation de M. Chesnelong aura
ieu après le serutin.
MM. Waddington, ministre des affaires
trangères et président du Conseil, et M. J.
erry, ministre de l'instruction publique,
ssistent à la séance.

erry, ministre de sistent à la séance

La Séance Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un

Nombre de votant: 212, bulletins blanes Le nombre de suffrages exprimés est de 184, la majorité, 93. M. Clement obtient 149 voix et est élu. M.

Labiche a obtenu 33 voix, M. Gavardie 3, M. Lacave-Laplagne 1, M. Béraldi 1. Incident
Un incident s'est produit dans le cours de la séance Sur l'ordre de M. leprésident, le géneral Pelissier, questeur, a invité M. Marion, ancien secrétaire-rédacteur, à quitter la salle des séances et lui a interdit le séjour et la circulation dans la Salle des Tombeaux.

Interpellation Chesnelong M. CHENNELONG fait l'historique de la question et s'atlache à établir que les retards dont on se plaint ne sont le fait ni des appelants, ni du Conseil d'Etat, mais des instructions du ministère.

COMMERCE Laines

Les laines disponibles pour ces ventes, la uantité offerte jusqu'au 13 courant et les aines retirées se répartissent comme suit :

 Sydney
 6 offrir:
 offert
 retiric:

 Sydney
 66,000 b.
 13,688 b.
 937 b.

 Port-I-hilippe
 99,000 »
 21,196 »
 2,073 »

 Adélside
 41,000 »
 9,568 »
 498 »

 Swan River
 7,000 »
 417 »
 - »

 Van Diem. Land
 8,400 »
 1,329 »
 99 »

 Nouvelle-Zélande
 72,600 »
 12,108 »
 785 »

 Cap de Bonne-Esp.
 31,000 »
 8,237 »
 1,022 »

Total 323,000 b. 65,543 b. 5,324 b.
L'impression produite par le jour d'ouverture s'est trouvée confirmée par les séances suivantes et, comme l'annonçait notre revue du 7, les prix sont en général les mêmes que ceux payés à la clôture des ventes de Février-Mars Les exceptions sont rares et peu considérables, et se réferent surtout aux laines croisées; qui peuvent se noter de 1/2d à 1d plus haut. Tous les mérinos d'Australie restent sans changement, et si quelques lots s'adjugent çà et là un peu mieux qu'en Mars, il c nest d'autres, notamment parmi les Adelaide inférieures en sunts dont les cours favorisent l'acheture asqu'ici les qualités superfines ont fait défaut aux catalogues; mais d'après les avis généraux, la perspective pour ces genres n'est pas encourageante.
Les Cap peuvnt se coter de 1/2d à 1d en laisse, amelioration qui porte principalement sur les souverdes moyennes et les la-vées à dos, les snow whites extra supérieu-Total 325,000 b. 66,543 b. 5,324 b.

vées à dos, les snow whites extra supérieures y participant le moins. En ton remarquableme ton remarquablement animé carac-

térise ces enchères et, contrairement à ce qui se passait en Mars, la demande y est générale, l'intérieur prenant sa partentière aux achats. ol, la troisième série des ventes A Liverpool, la troisième série des ventes de laines Indes, comportant 14,600 balles, aura 1 du 20 au 23 courant; les laines de diverses provenances suivront à partir du 27 courant.

PARIS, 15 mai. — Dépêche de 2 heures. Huile de colza. Juin 58 25 Juillet-août 58 50 Juillet-août 58 50 Juillet-août 58 50 Juillet-août 58 50 Gourant 59 25 Luin 59 25 Gourant 59 25 Juin 58 25 Juin 58 25 Gourant 59 25 Juin 58 25 Ju 60 75 61 25 27 75 18 50 18 75 18 75

MARCHE AUX SEAINS DE LILLE
du 14 nai 1879.

Quant. 566 sacs de 1 hect. prixmoyen) 21 50
id. 66 sacs id. id. 1844
Priz extrêmes du blé blanc. 1844
Priz extrêmes du blé blanc. 18 a 23
id. du blé macaux 17 à 19 ss
Prix du sac de 100 kil. de fleur 11° q. 25 50
LES DIX MARGEDES REUNIS:
Lifle Dorai, Cambral, Aimentières, Orchies
Borgnes, Bourbourg, Harebreuck, Bailleau,
Arrass.
Blé blanc 20 98
kilé macaux 19 03

15 Mai "hestolitre Phestolite Phestolit

Adresses Industrielles & Commerciales

MODES Mme DÉSIRÉ CARETTE

rue Pauvrée, 31.
RETOUR DE PARIS
Grand choix de modèles confectionn
aute nouveauté.

18

J. VOREUX fils, rue de Mouveaux. 61 bis, Roubaix.

La Société Française Financière

Capital : Six millions. Exécute les ordres de bourse au courtage ciel, sans commission; paie les coupons ses clients 13 jours avant leur échéance, ans escompte ni commission. Placements le fonds avantageux.

18, rue de la Chaussée d'Antin, Paris

AUJOURD'HUI ET JOURS SUIVANTS CONTINUATION DE LA

AUX DEUX NATIONS

6, RUE DE LA GARE, A LILLE Toutes les Marchandises seront vendues avec des pertes sans exemple. 18633

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176. Fue du Cellege, à Tauthaix
ACHATS et FENTES de toutes voleurs
au Comptante. à Terme, Revies françaises et étangères; Actions à Obligations de
Chemin de jer, de Sociais de Crédit, etc., en
un 1931, de ioutes les Valeurs se négociant à
la buarse et en Danque.
Couringe officiet inxè par la Chambre syndicale des Agants de Change de Paris, sans
Commission.
Afin d'offrir toutes facilités de garanties
les Achats et Ventes se feront de la main
la main, Espéces contre livres.
Arbitrages, Libérations de Titres, Rem
boursement des Valeurs surfies aux Tirages
Sonscriptions aux frais à tous les emprunés
encaissement gratuit de tous les coupons.

Santé et énergie à tous REVALESCIÈRE

rais, par la délicieuse farine de sante dite:

REVALES CIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCES

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastrotes, dairhes, divisenterie, gonflements bapitations, diarrhée, dyssenterie, gonflements étourdissements, bourdonnements daiptations, diarrhée, dyssenterie, gonflements étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidites, pluites, maux de tête, migraine, surdité, nausees et vomissements apres repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poinrine, chaud et froid toux, oppre-sion, asitime bronchite, philisie (consomption), darires, éruptious, abcès, ulcérations, melancolle, nervosité, epuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, flèvre, grippe, rhume, calarche, layragite, échauffenent, dysécrie, pevralgie, épilepsie, paralysie, les accients du retour de l'age, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur flèvreuse en se levant, ou apres cerains plais comprometants : oignois, ail, ecc., ou boissons alcooliques, meme après le tabac faiblesses, sueurs diurnes et nocurnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des fermes, les suppressions, le manoue de fraicheur et d'énergie nerveuse. 400,000 cures réclies par an. Eviter les contrefacons et exiger la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhau, Lord Staart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des curres.

Cure n° 75,124. M. et Mme Léger, d'une mala-

manquise de Brehalt, Lord Staat de Beeles, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.

Cure nº 75,124. M. et Mme Léger, d'une maladie de foie, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant id aux.—Cure n° 9,272 Mme Chauvet-Pizzalat, d'unemé, d'epuasement et d'éconfements.—Cure n° 62,476 Saibte-Romaine-des-lles (Saone-et-Loire), La Revalescière Du Barry a mis fin a mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des neris, de faiblesses et de sucurs nocturnes. J. Compart, cure.—N° 79,291: Lorient, 2 avril. La Revalescière a produit une cure mervelleuse; M. Saure, directeur d'une grande chaudrounerie pour la mardidit de grande chaudrounerie pour la materieur d'une grande faut de sorter naturellement, il leen saure la rie de sorter naturelle lui a sauvé la vie.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 500 fois sou prix en medecines. En boites 1,4 kil., 2 fr. 25; le 1/2 kil., 4 fr.; t kil., 7 fr.; é kil., 3 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr.—Les Biscurs de Ravalescières en boites de 4, 7 et 70 francs.—La Ravalescières en boites de 1 tus.es 2 fr. 25; de 24 tusses 4 fr.; de 8 tasses 7 fr.; de 120 tusses 15 fr.; de 367 tasses, 70 fr. ou environ 12 e la tasse.—Envoi contre bou de poste, les boites de 36 et 70 fr. Franco.—
Depôt à Loulaux chez MM. Morelle-Bourgeois; nes fontaines. epicier sur la place; Boubert, Epic rie-centrale, C. rue Saint-Georges; a Tourcoing, chez MM. Bruncag, pharmacien, rue de 1.11 e. Despinov, épicier, de partieur chez les sons plarmacien, rue de 1.11 e. 11 marginale de 1.12 en partieur de le contre de 1.12 e. 12 marginale de 1.12 e. 12 ma